

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE

DU 9 NOVEMBRE 2017

Personnes présentes :

L'ensemble de l'équipe pédagogique
Les représentants des parents d'élèves
Mme Bernadette Gillot, adjointe au maire
Mme Nicole Fullenwarth représentante de la
mairie

Personnes absentes (excusées) :

M. Christophe Gleitz, inspecteur de l'éducation nationale
Mme Isabelle Schreyeck, médecin scolaire
Mme Gaby Keiser Weber, psychologue scolaire
Mme Desprès, Fanchin, Massé Korablewski; M. Bérard, M.
Kunz, représentants des parents
Mme Pascal enseignante
Personnes absentes:
M. Vigon

La réunion débute à 18h.

1. PRESENTATION DU NOUVEAU CONSEIL - BILAN DES ELECTIONS

Le directeur remercie tous les représentants qui ont accepté d'aider à la mise en place des élections, particulièrement M. Kunz.

Plus de 50 % des électeurs ont voté à ces élections, ce qui est dans la moyenne des autres années mais marque selon le directeur l'intérêt des parents pour leur école. Bulletins blancs et bulletins nuls ne constituent que 4,10% du nombre des suffrages (en diminution par rapport aux autres années (5,17 % en 2016/2017 et 4,66% en 2015/2016).

Des documents en lien avec le conseil d'école et le rôle des parents dans l'école font partie de la pochette des nouveaux parents élus depuis la rentrée.

Les champs d'action du conseil d'école sont brièvement présentés.

P. Martinez insiste sur la place accordée par le ministère à la co-éducation qui est la reconnaissance de la place des parents dans le processus de réussite des élèves. Il est essentiel de travailler ensemble pour la réussite des enfants !

2. SITUATION DE RENTREE

La situation de rentrée en ce qui concerne les effectifs est à peu près similaire à celle de juin 2017 (391 élèves en juin et 390 en novembre). Il y a toutefois une classe supplémentaire : 15 classes ordinaires + 1 classe d'ULIS.

Notre école a perdu l'UPE2A au profit de l'école St Laurent. Il y avait 15 élèves en UPE2A en 2016-2017. Ils sont aujourd'hui 24 à St Laurent.

Le directeur fait part de ses difficultés à cette rentrée. Notre école compte quasiment 400 élèves. Il assure à présent tous les rôles : concierge, secrétaire, CPE, gestionnaire, bien sûr directeur. Depuis cette année, le concierge finit son service à 10h30 et devient cuisinier (Il n'est vraiment concierge que le mercredi). A partir de 10h30, il est bien sûr possible de faire appel à un concierge de service de Bischheim mais qui n'est pas sur place.

Depuis le 6/11, une nouvelle personne du service civique aide Mr Martinez. Il s'agit d'Anissa Grasser.

Par ailleurs si l'école a à présent un visiophone au portail, la gâche électrique en permettant l'ouverture n'existe pas. Le directeur doit donc aller ouvrir le portail une fois la personne annoncée au portail.

Le nouveau bâtiment est pratiquement terminé. Il comprend :

- Une nouvelle salle plurivalente où se tient aujourd'hui le conseil. Il est de séparer la pièce en deux par une cloison mobile. Elle dispose également de 2 placards ; l'un avec 100 chaises (exploitation : exposés, expositions, spectacles, réunions...etc) et 10 tables pliantes ; l'autre qui regroupera le matériel de sport. Un sol sportif a été installé (avantages : permet d'amortir, d'être sans chaussures).
- Une salle de restauration

- 2 salles de classe équipées de vidéoprojecteur interactif et l'une d'une cuisine pédagogique (exploitation: semaine du goût, etc.) ; une salle de classe plus petite également avec un VPI, occupée à l'heure actuelle par le périscolaire ;
- une BCD où seront installés quelques éléments du mobilier d'origine de l'école autour du bureau de bibliothécaire.

3. ETAT D'URGENCE & MESURES DE SECURITE

En juin, de nouveaux textes sont rentrés en vigueur. Au document déjà épais pour les risques majeurs (PPMS), s'est rajouté un document encore plus volumineux qui comprend des plans, des photos, les n° du personnel, la liste des élèves par classe, les emplois du temps... etc. Et qui ne concerne que la situation d'une attaque ou d'une intrusion terroriste.

Ce document a été transmis à la direction académique de manière à ce qu'il puisse, le cas échéant, d'avoir toutes les données d'une école. Il est transmis au rectorat et à la préfecture. A chaque échelon, une cellule de crise a été créée afin de réagir à ce type de situation.

Chaque année, les exercices à effectuer sont désormais:

- 2 exercices incendie (1 début septembre puis l'autre au courant de l'année). Tous les élèves et les enseignants doivent être regroupés au même endroit dans la cour pour que les pompiers puissent agir le plus rapidement possible. Les pompiers du secteur nord de Strasbourg vont intervenir pour faire un exercice incendie en simulation (fumée, échelle, ...) au courant de l'année 2018.
- 3 exercices risques majeurs : 1 risque attentat intrusion, 2 exercices catastrophes (tempêtes, inondation, risque chimique, tremblement de terre). Un exercice par trimestre est réalisé. En juin 2017, un exercice a été effectué pour évacuer toute l'école, dans le cas d'un attentat intrusion : toute l'école était regroupée devant le temple protestant, rue Nationale Cette année, un tel exercice sera à nouveau fait. Bien évidemment, les parents seront prévenus dans la semaine pour les exercices de ce type.

4. REGLEMENT DE L'ECOLE

Chaque année, à la pré-rentree, le règlement signé par les élèves est réexaminé ; on essaye de voir s'il est adapté au présent. Par ailleurs, dans chaque classe, un règlement de classe (droits et devoirs) est également écrit.

Le règlement de l'école signé par les parents est rédigé à partir du règlement départemental. Chaque école propose un aménagement en fonction des réalités de l'école. Il doit être clair pour les parents.

Modifications proposées:

Il y a toujours des enfants qui jouent avec la balle au pied : si on joue avec le pied, on regarde par terre et on ne voit pas les autres. Les balles en mousse sont à privilégier. La phrase « Les jeux de balle au pied ne sont pas autorisés » sera rajoutée.

Mme Guhman comme M. Martinez parlent d'un point sur le maquillage. Parents comme enseignants sont surpris que la notion de maquillage puisse être à l'ordre du jour en élémentaire. Dans l'école, il arrive de voir des filles dont les yeux sont maquillés, ou avec un vernis à ongles. Il est parfois difficile de faire la différence entre un produit de type labello de couleur et un rouge à lèvres. Que faire ? Proposition d'inscrire dans le règlement à la suite de « Les élèves viendront à l'école dans un état satisfaisant et dans une tenue correcte » une phrase qui limite cette situation. Mme Ebersold fait valoir qu'il est important de savoir et de rappeler que si les secours arrivent, ils regardent en un premier temps si les ongles sont cyanosés. Deux propositions de phrases dans le règlement ont été décidées puis un vote a été fait :

- | | |
|-------------------------------------------------------------|------------|
| Le maquillage n'est pas autorisé. | 16/30 voix |
| Le maquillage et les vernis à ongles ne sont pas autorisés. | 3/30 voix. |

Il sera rajouté au règlement « Le maquillage n'est pas autorisé. ».

5. PROJET D'ECOLE

Lors de l'inscription en CP, le directeur demande aux élèves de GS: « Que venez-vous faire à l'école ». Par ce fait, il est essentiel que les élèves ainsi que les parents comprennent que les objectifs majeurs de l'école sont de savoir lire, écrire, calculer.

A ces objectifs qui marquent fortement les apprentissages à l'école, l'école rajoute des objectifs propres qui renforcent ces 3 objectifs fondamentaux.

Les 3 objectifs du projet d'école (un document avec la synthèse du projet d'école fait partie de la

pochette remise aux participants):

1- Mieux lire pour assurer la maîtrise de la langue

Actions concernant la lecture dans l'école :

- Méthodologique : l'enseignant de chaque classe travaille avec des méthodes pour apprendre à lire.
- Valorisation de la lecture plaisir : Semaine de la lecture au cycle 2 et Prix de la Nouvelle en CM2.

Le directeur fait une réserve sur les indicateurs qui permettent d'évaluer le projet. Les indicateurs pris au début du projet (A, B, C, D du bulletin) ont disparu des nouveaux bulletins. L'école prenait en compte les colonnes A (acquis) et B (réussi le plus souvent) . Aujourd'hui, les critères sont autres : dépassé, acquis, en voie d'acquisition et non acquis. La colonne « en voie d'acquisition » recouvre B et C des précédents bulletins. Ce changement explique en partie la baisse des indicateurs retenus.

Les évaluations de CP ont également changé modifiant les critères de définition des indicateurs.

2- Créer un parcours de pratiques citoyennes

- La formation et la présence des médiateurs se poursuit (l'année dernière les enfants pilotes ont formés les enfants médiateurs de chaque classe). La formation qui commence jeudi 16 novembre 2017. On en a besoin, car les petits conflits sont très présents dans la cour depuis le début de l'année.

- Notre école a obtenu le label éco-école (label reconnu par 64 pays) au mois de juin dernier. La mairie installera un porte-drapeaux avec 3 drapeaux: français, européen, éco-école.

Notre école a obtenu aussi le label E3D qui est un label académique pour l'éducation au développement durable au mois de juin 2017. La remise en a été faite par Mme la rectrice le 19/10/17.

Un document qui fait partie des documents donnés en début de réunion montre les résultats de notre action sur la réduction et le recyclage des déchets : réduction de 37% des déchets de la cour en 1 an ; en classe les déchets de la poubelle jaune a été réduite de 80% et ceux de la poubelle bleue de 60%.

L'association des Bouchons de l'Espoir pour laquelle nous récupérons capsules et bouchons interviendra dans les classes de CP sur le tri et les élèves de CM1 visiteront le centre des tri de l'Eurométropole.

- D'autres actions comme la participation au projet de l'association PasSages, l'encadrement de l'olympiade par les CM , l'engagement de nos élèves sur la santé contribuent à la réalisation de cet objectif.

Dans le cadre de ce 2ème objectif du vivre ensemble, une enquête de bien-être sur la perception de l'école par les élèves de CE2, CM1 et CM2 est entreprise chaque année en juin. Un document donné aux participants donne quelques uns des résultats de cette enquête plutôt positive pour notre école. Presque 90 % des élèves disent se sentir bien dans l'école et 93,8 % ont une image positive de leur école. Ce qui n'empêche pas d'avoir un pourcentage important d'élèves qui peuvent se sentir parfois en insécurité.

Notre école a choisi de couper la récréation en 2 afin de réduire ce sentiment et les enseignants surveillent la récréation d'une manière attentive. Ils font particulièrement attention au risque de harcèlement.

Lorsque l'on évoque les causes de ce sentiment d'insécurité, le directeur met en avant la difficulté qu'il peut y avoir à mettre ensemble 390 élèves et forcément les risques liés à cette promiscuité. Les médiateurs, la surveillance et l'écoute des enseignants sont là pour réduire ce sentiment. Par ailleurs, pour les enfants, les toilettes sont un problème. Les services de nettoyage à midi et le soir ne suffiront jamais à réduire la différence entre ce lieu à la maison et un local utilisé par 390 élèves.

3- Parler et écrire pour mieux communiquer (objectif non évoqué lors de la réunion, interrompu par la venue des représentants de la mairie)

Parmi les actions, on trouve des outils méthodologiques qui permettent d'aider les enfants à prendre la parole, des supports comme le blog de l'école, les échanges franco-allemands avec nos écoles partenaires de Rhinland-Palatinat.

6. LE SERVICE DE RESTAURATION

Depuis la rentrée, le service de restauration de l'école s'est scindé en 2. Les élèves du cycle 2 déjeunent dans le nouveau bâtiment et les CM1 et les CM2 mangent au collège du Ried comme avant.

Dans ce cadre, il est fait lecture du message de Mme Despres du 21/08/17 auquel M. Martinez puis Mme Gillot ont répondu.

Mme Gillot fait valoir qu'avoir un site de restauration n'est pas une obligation. Toutes les écoles de

Bischheim n'ont pas de site de restauration (les élèves de l'école Prunelliers se rendent au collège Lamartine). Actuellement, 130 élèves mangent à l'école et 50 au collège. Les effectifs de l'école ont considérablement changé l'an dernier (+70 élèves, soit 20 %), bien après que le projet du nouveau bâtiment a été engagé. Pour la restauration à l'école République : 234 enfants sont inscrits sur les listes et susceptibles de manger.

On ne peut faire que 2 services pour assurer la qualité de la pause méridienne des élèves. On a privilégié les élèves les plus jeunes (pour la sécurité) et rien qu'avec les CP, CE1, CE2, on assure déjà deux services. Les plus grands connaissent les locaux qui sont situés au collège et cela leur permet de s'approprier ce collège où ils iront.

Certains parents mettent en avant que les enfants n'ont pas assez à manger à la cantine de l'école (portion plus petite et pas le droit de se resservir).

Le menu est affiché sur la porte du nouveau bâtiment comme celui du collège est affiché dehors.

Une demande est faite d'autoriser les parapluies pour aller au collège du Ried et ne pas être trempé. Mme Gillot répond qu'il est essentiel que les enfants soient habillés en conséquence du temps. Après plusieurs échanges avec les enseignants et les parents, Mme Gillot dit qu'elle ne s'oppose pas aux parapluies.

On revient sur le constat de M. Martinez en lien avec le début d'année difficile avec un concierge présent jusqu'à 10h30 seulement. Mme Fullenwarth fait remarquer qu'un concierge n'est plus affecté à une seule école mais à plusieurs. C'est la politique de la ville.

7. RYTHMES SCOLAIRES

Depuis le décret du 27/06/17, il est possible aux communes de revenir à 4 jours de classe par semaine.

Suite à l'enquête lancée par la mairie, en septembre auprès de tous les parents d'élèves, 1700 questionnaires ont été distribués dans Bischheim (1 par famille) ; 1184 ont été retournés.

Pour l'école République : 288 questionnaires

Votes pour la semaine à 4 jours ou à 5 jours :

- Semaine de 4 jours : 216 familles (75%)
- 58 familles pour le maintien (21%)
- 4% ne se sont pas prononcés.

La tendance dans Bischheim est au retour à la semaine de 4 jours.

Le directeur présente l'objectif initial de la réforme de janvier 2013, liée à une volonté de soutenir les élèves qui en ont besoin et assurer de meilleurs apprentissages avec plus de continuité, vision qui est reprise par M. Gleitz, inspecteur de l'éducation nationale pour les écoles de Bischheim. C'est également pour cette raison que notre école a choisi d'orienter les APC vers un soutien en français et en maths.

Des participants expriment leur avis.

Le conseil d'école composé des enseignants et des parents d'élèves doit se prononcer. Un vote à bulletin secret est effectué :

- 4 jours : 20 votes/ 27
- 5 jours : 7 votes/27

Mme Gillot souligne que si la semaine de 4 jours s'impose, les conséquences en seront une réorganisation du périscolaire, des horaires des ATSEM, des services du centre de loisirs qui refonctionnera le mercredi matin.

La disparition des NAP qui sont de grande qualité à Bischheim est regrettée et une réflexion sur l'enrichissement du périscolaire avec des activités ouvertes à tous les élèves a été entamée par la mairie.

Les programmes ne changeront pas.

Parmi les avis énoncés par les enseignants : on travaille mieux le matin que l'après-midi ; chez les CM, on ressent la fatigue le vendredi et c'est mieux la semaine à 4 jours ; pour les CE, on ressent la fatigue le jeudi et ils sont plus productifs le mercredi.

Un débat s'établit autour des horaires, la mairie proposant :

8h15-11h45 et 13h45-16h15 pour les écoles maternelles et 8h30-12h et 14h-16h30 pour les élémentaires.

La discussion s'engage et les enseignants de l'école mettent en avant la difficulté de finir aussi tard d'autant que les APC se poursuivront. Par ailleurs, le temps de cantine doit permettre d'accueillir tous les élèves sur un temps suffisamment long.

Après un vote, notre école se prononce pour l'horaire:

8h-12h et 14h-16h : 21 voix sur 27 votants

8h30-12h et 14h-16h30 : 4 voix sur 27 votants

sans opinion : 2 voix sur 27 votants

La mairie communiquera en janvier les modifications et les horaires choisis pour l'ensemble de la commune.

8. EVENEMENTS

- Dans le cadre du projet d'école, une réflexion sera entreprise autour de la santé -un peu comme cela avait été fait autour des déchets et du recyclage. Cette réflexion regroupera des élèves, des enseignants, des parents, des représentants de la mairie et des personnes en lien avec ce thème.

Mme Chatti se déclare intéressée.

- 2018 est une année à kermesse. Elle aura lieu au mois de juin (réunion en janvier pour l'organisation). La mairie avait annulé les kermesses en 2016. Mme Gillot ne donne pas franchement d'autorisation et demande de rester vigilant.

- Ecole la plus sportive : projet d'athlétisme départemental en lien avec l'USEP. Tous nos élèves y ont participé. Les élèves de CM1 et CM2 ont encadré les plus petits.

- Cross de l'école : il a eu lieu le 18.10, en prévision du cross de Brumath qui aura lieu en mars 2017.

Fin de la réunion à 20h10

Secrétariat assuré par Mme Rachel RICHERT, le 9 novembre 2017

Compte rendu complété et mis en forme par M. Patrice MARTINEZ le 22/11/17

approuvé le 5/12/17 par 10 participants de la réunion du 9/11/17.